

Commune de **Marboz**

bulletin municipal
2018



Aménagement du carrefour
de l'avenue de Bourgogne
et du Champ de Foire



Jeux pour enfants,
place du Carouge



Agrandissement du local
municipal Pétanque



Clôture autour
de l'école publique

SOMMAIRE

Le mot du Maire	1
Budgets	2
Les Commissions	4
Composition des commissions	8
CCAS	9
Intercommunalité CA3B	10
La forêt	14
Le frelon asiatique	14
Médiathèque	15
Fleurissement	15
Comité des fêtes	16
Les Pros de Marboz	16

Enseignement

Ecole publique	17
Sou des écoles publiques	17
Ecole Saint-Joseph	18
OGEC	18
Collège Saint-Pierre	19
APEL	19
Les MarmoZ	20
Collège le Grand Cèdre	20

Les associations ont la parole...

Culture

Music'Harmonie	21
La Cantavive	21
Los Bricolos	22
EveryDance sonorisation	22
Amicale Tarot loisir	23
Laura'ssociation	23

Sport

Les Amis du cheval	24
Judo	24
Aïkido	25
Full boxing	25
Yoga	26
Badminton	26
ESB Foot	27
Gym pour tous	27
Basket Bresse Revermont	28
Pétanque club	28
Tennis club	29
Sport Boules	29
Cyclo marbozien	20
Bozmar team	30
Gaule marbozienne	31
Association communale de Chasse	31

Générations

FNACA	32
Amicale des Seniors	32
Générations en mouvement	33
ADRES	33
Sapeurs-pompiers	34
Amicale des donneurs de sang	34
Aumônerie	35
3 portraits de marboziens	36
Commerce et artisanat	38
Liste des associations	40
Salle des fêtes	41
Calendrier des fêtes	42
Informations communales	44
Etat civil	45

Bulletin réalisé par :
Elisabeth JACQUET, responsable du groupe de travail bulletin municipal ;
Christelle MOIRAUD, Jocelyne CHATELET,
Céline MONINOT, Cécile NAVARIN,
Marie-Christine VITTE,
Laurence POCHON et Alexandre DELIANCE.

Toute idée ou suggestion apportée pour la réalisation
de ce bulletin municipal sera la bienvenue.



LE MOT DU MAIRE

L'année 2018 à peine achevée, il nous appartient de poursuivre l'action dans les domaines de compétences de notre Collectivité.

Ce bulletin municipal vous permettra de découvrir en partie les domaines où l'équipe municipale s'est impliquée.

De nombreux chantiers sont achevés :

- la mise en sécurité de l'école élémentaire
- l'extension du local pétanque (accessibilité comprise)
- jeux de la place du Carouge (extension)
- la mise en séparatif de la rue Saint-Crépin et le remplacement du réseau d'eau potable
- la réalisation de l'arrosage automatique du terrain d'honneur
- la réalisation du terrain synthétique par la CA3B en partenariat avec la Commune
- divers aménagements paysagers au village et au cimetière

Evènements 2018

Ils sont nombreux, parmi eux :

- la journée des conscrits en avril
- l'Ainfernale, coup d'essai, coup de maître
- la feria 14^e édition
- fleurissement, visite des représentants du Conseil Régional : la commune conserve sa 3^e fleur
- les 60 ans de l'Amicale des donneurs de sang
- la Saint-Crépin
- la cérémonie du centenaire de l'armistice de la guerre 14/18
- le marché de Noël

Mouvements de personnel



Le départ de Chantal RENOUUD remplacée par Isabelle VIEIRA au restaurant scolaire.

Le départ de François FERTHET remplacé au 1^{er} février 2019 aux ateliers municipaux.

Le départ de Dorian BOUVARD, non remplacé faute de candidats en apprentissage

Mouvements au sein du Conseil Municipal

La démission d'Isabelle VIEIRA pour exercer une activité salariée communale permet l'arrivée de Christian JAILLET.



Projets 2019

- la vente du bâtiment de la Poste
- la réalisation de l'aménagement du carrefour entre la route de Foissiat et l'avenue de Bourgogne
- l'aménagement du Champ de Foire

- la réhabilitation du rez-de-chaussée, façades et annexes de la Mairie
- l'amorce d'une signalétique au centre village
- la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme
- l'installation d'une antenne de téléphonie mobile en périphérie du village

Informations diverses

- projet immobilier « Sous le Château ». Le permis d'aménager et le permis de démolir d'un tènement immobilier inclus dans la négociation avec un promoteur privé sont délivrés.
- La Commune met à disposition un cahier de "doléances" et permettra aux administrés de rédiger leurs suggestions dans le cadre du "débat national" voulu par le gouvernement.

L'activité à Marboz

Plusieurs activités commerciales ont cessé, mais il y a des raisons d'espérer :

- ouverture en 2018 du « Bon Burger » tenu par Syntia et Eric MONNIER
- reprise de la Table Marbozienne : Jean-Marie MOUREY succède à Angélique et Stéphane MEMHELD
- l'association Ain Domicile Services se repositionne au cœur du village
- ouverture de « JACK BURGER » tenu par Jacques RECHER

Perspectives 2019

- Marc AMOURA assurera la gestion de l'antenne immobilière « LAFORÉT »
- Camille BERNIGAUD, podologue, succède à Marie-Christine PIGUET et Hortense GAILLARD à la maison médicale
- Johann DESCHAMPS et Eloïse BAYARD succèdent à Viviane et François RICHONNIER à la chèvrerie du Montet
- Romain RECHER, restaurateur, succèdera à Sylvie Vernochet au « Comptoir dé Lou »
- Thibault RECHER, fleuriste décorateur, s'installera « Grande Rue »

Nous souhaitons à tous pleine réussite

Les zones d'activité

Elles relèvent de la compétence de la CA3B : L'année 2018 a permis de finaliser les ventes à la CA3B

- sur la zone de Malaval
- d'un bâtiment pour 118 000 €
- d'une parcelle pour 16 320 €
- sur la zone des Bergeries :
- 3 parcelles pour 59 730 € soit un total de 194 050 € HT

Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse CA3B

Deux années se sont écoulées depuis la fusion des 7 intercommunalités et la constitution de la CA3B.



Je voudrai saluer l'investissement des élus du territoire dans les différentes commissions thématiques, groupes de travail ou conférences.

L'assiduité et l'implication de chacun favorisent la prise en compte de problématiques diverses.

A ce jour, de manière pragmatique ; quelques actions abouties pour illustrer cette période :

- l'opération d'amélioration de l'habitat se poursuit sur le périmètre de l'ex Communauté de Communes, et ce jusqu'à fin 2019,
- des avancées à titre gratuit :
 - l'accès à la plage de la plaine tonique pour tous les habitants de la CA3B
 - les cours de natation gratuits pour les élèves de CE1-CM1
 - l'instruction des dossiers d'urbanisme dans les services de la CA3B, Autorisations du Droit des Sols (ADS) à Montrevel-en-Bresse en lieu et place de la DDT
 - l'assistance technique dans les modifications simplifiées ou révisions de plans locaux d'urbanisme
 - le prêt de matériels au Pôle territorial Val Revermont

Outre ces quelques exemples, nous saluons avec plaisir la réalisation du terrain synthétique sur notre commune. Il répondra aux nombreux besoins sportifs et scolaires du secteur. Un grand merci à la CA3B et à mes collègues élus du territoire, pour avoir soutenu et obtenu une réalisation rapide. Les subventions de la Région et du Département ont allégé considérablement le coût. Pour préciser, la Commune assurera la gestion de l'équipement.

Il reste sur notre secteur, un projet d'importance : la réalisation d'une salle polyvalente. Les élus travaillent dans le cadre du projet de territoire de la CA3B pour que cette perspective se concrétise, d'ores et déjà dans sa localisation future.

Pour conclure, je souhaite remercier mes collègues du Conseil Municipal, le personnel communal et tous ceux qui prennent une part active dans l'animation de la Commune et au-delà...

J'adresse en mon nom et celui de mes collègues, des vœux sincères de santé, joies multiples et solidarité pour 2019, à l'ensemble de la population.

Alain GESTAS
Maire

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

LE BUDGET ANNÉE 2018

Budget de fonctionnement

DÉPENSES

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (eau, électricité, combustibles, entretien de bâtiments, de voies et réseaux, etc.)	638 200 €
CHARGES DE PERSONNEL	757 680 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (indemnités, subventions, contingents et participations)	376 300 €
CHARGES FINANCIÈRES (intérêts des emprunts)	42 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 400 €
AUTOFINANCEMENT REPORTÉ à la section d'investissement	344 485 €
Dotations aux amortissements	93 000 €
TOTAL	2 253 065 €

RECETTES

ATTÉNUATION DE CHARGES	11 000 €
PRODUITS DES SERVICES	106 450 €
IMPÔTS ET TAXES	1 318 488 € (contributions directes et indirectes)
DOTATIONS, PARTICIPATIONS	426 579 € ET SUBVENTIONS
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	83 800 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 400 €
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	275 348 €
TOTAL	2 253 065 €

Budget d'investissement

DÉPENSES

ÉQUIPEMENT y compris restes à réaliser sur année précédente

Acquisition de terrains	20 000 €
Acquisition matériel	26 000 €
Acquisition bâtiment	133 000 €
Aménagement cimetière	27 000 €
Electrification rurale	20 800 €
Aménagement médiathèque	1 000 €
Aménagement mairie	400 000 €
Local des chasseurs	2 000 €
Signalisation	17 000 €
Accessibilité bâtiments communaux	90 000 €
Réseaux télécommunications	500 €
Eclairage public	3 000 €
Plan de Prévention des Risques Technologiques	21 400 €
Travaux stade municipal	55 000 €
Aménagement village	620 135 €
Aménagement jeux du Carouge et centre de loisirs	1 300 €
Aménagement école publique	30 000 €
Aménagement plan d'eau	6 000 €
Aménagement local pétanque	62 000 €
Concessions et doc d'urbanisme	8 000 €
Liaison les Sourdières	6 000 €
TOTAL	1 550 135 €

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Remboursements d'emprunts	129 000 €
Déficit antérieur reporté	0 €
TOTAL	129 000 €

TOTAL DES DÉPENSES 1 679 135 €

RECETTES

ÉQUIPEMENT y compris restes à réaliser sur année précédente

Subventions :

Aménagement village 1 ^{ère} tranche	85 100 €
Aménagement Mairie	140 000 €
Aménagement Champ de Foire	93 250 €
Autres subventions	8 600 €
Remboursement des frais PPRT	9 500 €

TOTAL 336 450 €

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Solde d'exécution	198 488 €
TVA sur investissement récupérée	155 000 €
Taxe d'aménagement	15 500 €
Affectation excédent de fonctionnement	12 212 €
Produit des cessions	524 000 €
Amortissements	93 000 €
Virement de section de fonctionnement	344 485 €

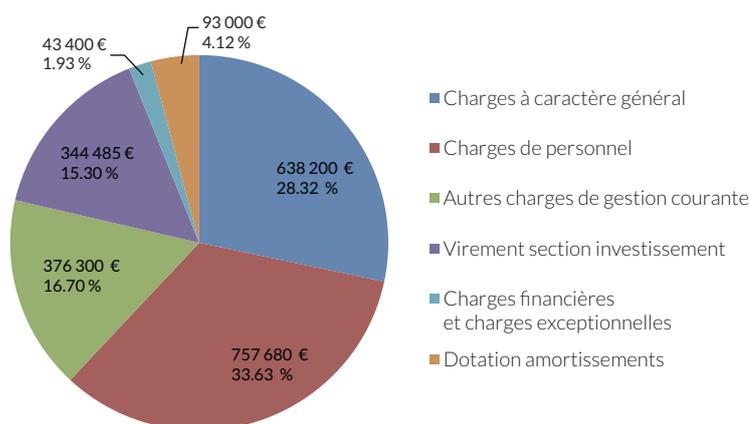
TOTAL 1 342 685 €

TOTAL DES RECETTES 1 679 135 €

Budget primitif 2018 - Budget principal

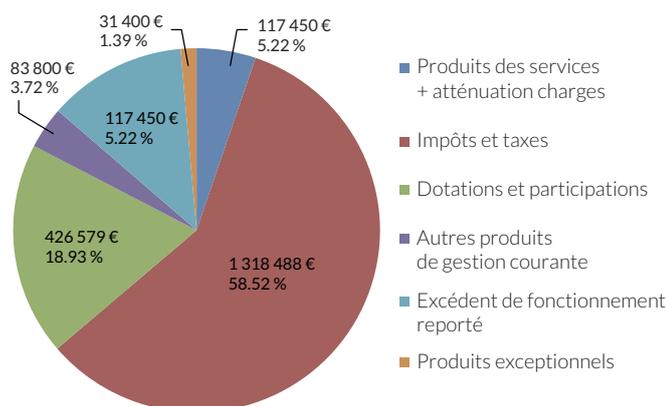
Dépenses section de fonctionnement

Charges à caractère général	638 200 €
Charges de personnel	757 680 €
Autres charges de gestion courante	376 300 €
Virement section investissement	344 485 €
Charges financières et charges exceptionnelles	43 400 €
Dotation amortissements	93 000 €
Total	2 253 065 €



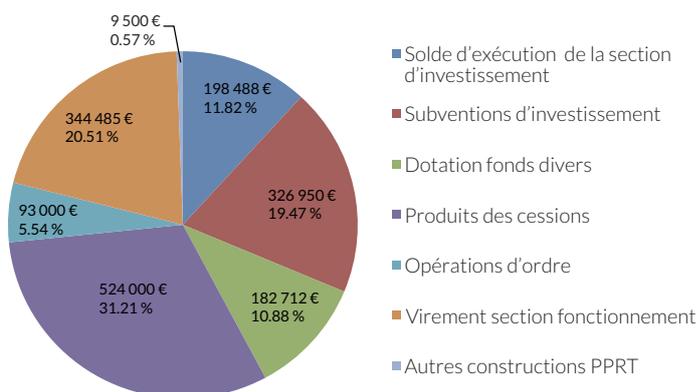
Recettes section de fonctionnement

Produits des services + atténuation charges	117 450 €
Impôts et taxes	1 318 488 €
Dotations et participations	426 579 €
Autres produits de gestion courante	83 800 €
Excédent de fonctionnement reporté	275 348 €
Produits exceptionnels	31 400 €
Total	2 253 065 €



Recettes section d'investissement

Solde d'exécution de la section d'investissement	198 488 €
Subventions d'investissement	326 950 €
Dotation fonds divers	182 712 €
Produits des cessions	524 000 €
Opérations d'ordre	93 000 €
Virement section fonctionnement	344 485 €
Autres constructions PPRT	9 500 €
Total	1 679 135 €



Budget assainissement

SECTION D'EXPLOITATION

DÉPENSES

Frais généraux.....	31 500 €
Charges financières.....	37 500 €
Dotation aux amortissements.....	85 500 €
Résultat reporté.....	722 €
Total des dépenses d'exploitation	155 222 €

RECETTES

Vente produits fabriqués, prestations services	62 200 €
Subventions d'exploitation.....	58 472 €
Opération d'ordre entre section	32 000 €
Produits exceptionnels	2 550 €
Total des recettes d'exploitation.....	155 222 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Dépenses d'équipement	101 478 €
Emprunts	70 000 €
Reprise sur autofinancement antérieur	32 000 €
Total des dépenses d'investissement	203 478 €

RECETTES

Subventions d'investissement	31 393 €
FCTVA	43 000 €
Amortissements des immobilisations	85 500 €
Affectation de résultat	43 585 €
Total des recettes d'investissement	203 478 €

LES COMMISSIONS

Commission travaux neufs gestion des services techniques & des espaces verts

Hervé Sochay

Entretien terrains de sport :

Nous avons décidé cette année d'investir dans la pose d'un arrosage automatique intégré sur le terrain d'honneur municipal. Ce projet nous tenait à cœur depuis longtemps et voit le jour cette année. Il était important pour nous d'optimiser nos investissements en matière de gestion des intrants que sont les produits fertilisants et le regarnissage par semis.

La nouvelle gestion de l'arrosage par programmation nous permettra d'avoir une meilleure gestion de l'eau ainsi que de dégager du temps de travail à nos employés municipaux. Ils n'auront plus à utiliser les enrouleurs qui étaient difficiles à mettre en place et demandaient beaucoup trop de temps de travail.

C'est l'entreprise Parcs et Sport qui a été retenue pour la mise en place de cet arrosage avec un délai très court puisqu'il a été réalisé en 3 semaines avec un travail soigné.

Coût : 31 500 €

Terrain synthétique :

Concernant l'aménagement périphérique du terrain, la commune de Marboz investira à hauteur de 20 000 € pour la réalisation d'une allée en enrobé, la pose d'une clôture, d'un portail technique et d'un aménagement paysager.

Souhaitons que ce nouvel équipement sportif apporte entière satisfaction aux dirigeants et joueurs de l'ESBM.

Aménagement cimetière :

Nous poursuivons l'aménagement du cimetière par la réfection des allées pour améliorer l'esthétique mais surtout l'accessibilité des usagers.

Une entreprise de travaux publics a réalisé les travaux sur une surface totale de 730 m² par un bi-couche.

Coût : 16 000 €

Les employés municipaux ont réalisé les plantations aux abords de la zone de cave urne.



Contrôle des équipements sportifs et créatifs :

La société Soléus a été retenue pour le contrôle des installations sportives et des jeux pour les enfants, avec des périodicités annuelles ou bisannuelles selon les installations.

Un registre est tenu par la mairie sur d'éventuels défauts ou dysfonctionnements, il doit être présenté à chaque contrôle.

Coût : 620 €

SIAE – Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Sevron Solnan :

Dans l'attente de la constitution d'un futur EPAGE (établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) qui verra le jour à l'horizon 2020, les actions entreprises par le syndicat intercommunal d'aménagement et d'entretien du Sevron Solnan devraient perdurer pour l'année 2019.

A noter que le fonctionnement et le financement du syndicat sont désormais assurés par la CA3B. Elle assure cette compétence depuis le 4 août 2017. Suite au transfert de la compétence du syndicat à CA3B le mode de financement n'est plus la fiscalisation des communes membres. Afin de maintenir l'équilibre budgétaire CA3B a notifié à chacune des communes membres des attributions compensatoires, à savoir pour Marboz la somme de 35 362,36 €

Travaux de restauration de ripsylve :

Abattage sélectif des arbres dépérissants

Recépage et rajeunissement des cèpées

Traitement sélectif des embâcles et cèpées ayant glissé dans le fond du lit

5070 mètres bief de Malaval

3300 mètres sur la Durlande

1700 mètres sur le bief des Blancs

Résidence Autonomie :

Réalisation d'un enrobé sur le chemin piéton nord reliant le parking aux abords du cimetière.

Coût : 6 734,40 €



OPAH :

L'opération d'amélioration de l'habitat s'adresse aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupants. Elle est toujours en vigueur.

Concernant la commune de Marboz, 6 dossiers de propriétaires occupants ont été validés par l'ANAH pour des travaux d'amélioration thermique ou d'adaptation, 4 autres dossiers ont été validés au dernier comité technique pour des travaux d'amélioration thermique.

Vous pouvez déposer vos demandes aux permanences de SOLIHA en mairie de Marboz ou contacter Denis PERRIN au 04 74 21 02 01.

Fleurissement :

Cette année nous avons reçu la visite du comité régional des Villes et Villages fleuris le 18 juillet 2018 dans le cadre de notre labellisation 3 fleurs.

Monsieur le Maire, Gérard ROCHET et moi-même avons reçu cette délégation qui était venue évaluer notre fleurissement mais aussi différents caractères de notre village concernant la propreté, les moyens mis en œuvre pour l'entretien des espaces verts et aussi, les projets d'aménagements de notre village.

Le rapport du comité régional est favorable à la conservation des 3 fleurs.

Félicitation au comité de fleurissement et aux employés municipaux qui ne ménagent pas leurs efforts.

L'avenir s'envisage avec confiance, conforté par l'arrivée de 4 nouveaux membres cette année.

Ambrosie :

L'ambrosie est une plante dont le pollen est fortement allergisant.

Agir contre cette plante est un enjeu de santé public, l'ambrosie se développe sur les remblais de chantiers, les terres non cultivées, les talus dénudés, dans les cultures.

Pour participer à la lutte contre l'ambrosie, télécharger l'application « signalament ambrosie » sur votre smartphone : signaler les plants d'ambrosie, votre signalament est reçu par le référent de la commune, il coordonne les actions de lutte pour éliminer l'ambrosie Malheureusement présente sur notre commune, éliminer l'ambrosie est l'affaire de tous.

Pour vous informer :
www.ambrosie.info | www.pollens.fr

Investissement matériel :

Pour le bon fonctionnement de l'entretien des Espaces Verts, plusieurs matériels ont été renouvelés.

débroussailluse 889 € TTC
souffleur à dos 600€ TTC
matériel d'élagage 266€ HT
matériel d'arrosage 1185€ TTC
film plastique tunnel fleurissement 622€ TTC



Jacques Perdrix

Travaux de réseau humide

Eau potable :

Remplacement des canalisations rue St Crépin en prévision de la réfection en surface de cette rue (effectué en 2018).

Remplacement des canalisations et modification du tracé du réseau route des Granges (de l'intersection avec la Rue Françoise de la Baume à l'entrée du lotissement des Sourdières) Pour ce lieu les travaux ont été budgétés en 2018 et seront réalisés en 2019.



Assainissement et mise en séparatif :

Mise en place d'un réseau séparatif d'eaux usées rue ST Crépin, avenue de Bourgogne et sur le Champ de foire, ceci dans le cadre du réaménagement de ce secteur.

Assainissement compétences :

Depuis quelques années l'assainissement individuel est sous la compétence



de la communauté de commune, à partir du premier janvier 2019 l'assainissement collectif ainsi que le réseau d'eaux pluviales deviennent aussi compétence intercommunautaire.

Travaux d'aménagement (Plan en Couverture)

De gros travaux consistent à l'implantation d'un rond-point au carrefour de la route de Foissiat et de l'avenue de Bourgogne ainsi que l'aménagement du Champ de foire, de la rue St Crépin et d'une partie de l'avenue de Bourgogne. A ce jour ces travaux sont engagés, ils devraient durer jusqu'à la deuxième quinzaine de juin. Des difficultés de circulation sont inévitables, des plans de circulation évolueront pendant toute la durée du chantier. **Le coût estimatif de ce chantier est de 1 088 990 €HT**, une subvention de 150 000 € sera attribuée à la commune par le département, nous sommes en attente d'une réponse de la région et nous avons été informés que nous ne sommes pas éligibles à la DETR (Dotation d'équipements des territoires ruraux), à ce jour.

Un travail de fond a été fait à l'élaboration du projet. Un suivi avec la maîtrise d'œuvre, les entreprises et les concessionnaires (réseaux) se poursuivra pendant toute la durée du chantier.

Voirie

Réfection des voies :

Voie communale N°9 Route du Crozet : 1063 ml (rechargement en enrobé) **coût 32 642 € HT**

Voie communale N°2 Route de Chamonal : 1400 ml (rechargement en enrobé) **coût 49 038 € HT**

Voie communale N°125 Chemin des Teppes : 300 ml (enduit monocouche) **cout 3 050 € HT**

Voie communale N°206 Montée de la Côte : 50 m² (enduit bicouche) **coût 610 € HT**

Voie communale N°45 route des Mélanges : 1800 ml (enduit monocouche) coût 12 160 € HT

Voie communale N°35 Route du Rompay 1450 ml (enduit monocouche) coût 11 819 € HT

Divers travaux de point à temps et petits renforcements sur l'ensemble des voies communales pour un coût total de 6 266 € HT.

Informations urbanisme

L'autorisation d'urbanisme est indispensable avant la réalisation des travaux. En fonction des travaux envisagés, les démarches ne sont pas les mêmes. Avant de commencer toutes sortes de travaux, il est recommandé de prendre contact avec le secrétariat de mairie pour obtenir des informations et de vérifier la conformité de votre projet avec le plan local d'urbanisme.



Cette année 2018 a vu la réalisation de 2 chantiers concernant les bâtiments communaux :

D'une part la fermeture de l'espace devant l'école élémentaire. Une clôture d'une longueur de 64 m et 2 m de haut a été installée entre l'angle de l'école maternelle et l'angle du restaurant scolaire. L'accès de cet espace fermé se fera par un portillon côté nord principalement utilisé par les enfants et leurs parents, ainsi que les institutrices et le personnel communal. Sur l'accès, un portail motorisé de 6 mètres à l'ouest sera utilisé par les cantinières, les services techniques et le livreur du restaurant scolaire. Il servira aussi d'accès pour la

place "handicapé" près de l'entrée de l'école maternelle. L'ouverture de ces 2 accès se fera par des badges.

Les entreprises Espaces Verts de l'Ain de Viriat et Neveu pour le raccordement électrique ont réalisé ces travaux pour un montant de 29 808.48 € TTC.

D'autre part la construction d'un préau et d'un WC handicapé au local pétanque. Avec notre agenda d'accessibilité, nous avons l'obligation de rendre accessible le local pétanque et de créer un WC handicapé. Le WC existant étant trop exigü, nous avons décidé d'agrandir le bâtiment, de créer une surface couverte à la demande du club et de poser un enrobé sur le chemin d'accès.

Les entreprises locales suivantes ont réalisé les travaux pour un montant de 67 527.23 € :

- Entreprise Granger pour le gros œuvre
- Entreprise Névolet pour la zinguerie et la plomberie
- Entreprise Palanchon pour le carrelage
- Entreprise Neveu pour l'électricité
- Entreprise EGCA pour la voirie

Je remercie le club pour sa contribution aux travaux ; les sociétaires ont peint les boiseries sous le préau et réalisé les cloisons et les plafonds en Placoplatre dans les toilettes.

Un nouveau chantier est en cours de préparation pour un début des travaux au premier trimestre 2019 ; il s'agit de la rénovation et mise en accessibilité de la mairie et du centre de loisirs. Les cabinets d'architecture Delers et Caillaud ingénierie sont chargés de la mise en œuvre et du suivi de ces travaux.



Elisabeth Jacquet

Les associations de Marboz, par la richesse, la diversité de leurs activités et de leurs manifestations, ont contribué, comme les années précédentes, à rendre attractive la vie de la commune ; nombreuses sont celles qui favorisent l'apprentissage de la vie collective.

Faire vivre une association nécessite, en plus de son rôle initial, et cela très souvent, l'organisation de manifestations (bal des jeunes, lotos, soirée théâtre, ventes de tartes et autres...).

Le calendrier des fêtes de Marboz comporte de nombreuses dates de festivités tout au long de l'année.

Cette année, 2 associations de Marboz, l'ESB Foot et Basket Bresse Revermont ont organisé une nouvelle manifestation « l'Ainfernale » qui a mobilisé plus de 80 bénévoles. Cette manifestation a connu un vif succès : elle devrait être reconduite en 2019.



Les Pros de Marboz, la médiathèque et le centre de loisirs ont participé à l'animation du marché de Noël qui s'est déroulé dans la convivialité : retraite au flambeau avec les enfants du centre de loisirs, suivie du conte de Noël à la médiathèque et animation commerciale au centre du village.

L'équipe municipale soutient largement le lancement d'opérations inter-associatives et remercie les membres responsables pour ces initiatives qui demandent un important déploiement de forces vives.

Nous remercions vivement toute l'équipe bénévole de la médiathèque municipale qui continue d'assurer dans la convivialité son fonctionnement,



durant l'absence de la responsable. Toutes personnes désirant s'investir en tant que bénévoles au sein du groupe seront les bienvenues (contacter Elisabeth JACQUET 06 50 91 77 24).

Nous souhaitons la bienvenue à 2 nouvelles associations :

- « Les pros de Marboz », association qui réunit des artisans, commerçants, professions libérales et qui succède à l'UCAM ;
- « Full Boxing Marboz ».

Vous trouverez dans ce bulletin toute information sur le rôle et le fonctionnement de ces associations.

Le Comité des fêtes se montre toujours très impliqué dans son rôle d'organisateur, d'animateur, afin que Marboz où il fait bon vivre, demeure une commune accueillante, conviviale et animée. Le succès total de la feria 2018 mais également du week-end de la St Crépin sont bien la preuve de leur pleine réussite.

La feria fêtera en 2019 son 15^e anniversaire.

Rappels

- **Gymnase** - Nous avons eu le regret de constater des dégradations importantes dans un vestiaire et hall du gymnase : plaques du plafond arrachées et trouées, mur dégradé... pas d'effraction constatée donc pas de plainte déposée et de déclaration auprès de notre assurance. La réparation est restée à la charge de la commune. La remise en état a été confiée aux employés des services techniques de la commune. La salle de sport fonctionne à plein, nous le savons, beaucoup de va et vient d'où l'importance pour les responsables

d'associations, entraîneurs et adhérents, dans l'intérêt de tous, de veiller à maintenir ces locaux communaux en bon état en respectant les consignes de sécurité et d'hygiène précisées dans le règlement intérieur. Il est également primordial de ne pas laisser le matériel à la vue de tout le monde après fermeture des portes (sono).

- **Sécurité** : Des actes racistes et intolérables commis par de jeunes adultes venus de l'extérieur se sont déroulés récemment dans notre commune lors de manifestations. Il serait regrettable que de tels incidents renouvelés nous conduisent à réduire, voire à supprimer, les bals de jeunes à Marboz.
- **Nous rappelons aux associations organisatrices de manifestations l'importance de confier la sécurité à un prestataire.**
- **Signalétique** : La CCI de l'Ain, suite à nos divers échanges, nous a transmis l'évaluation d'un diagnostic sur la signalétique la mieux adaptée pour le centre de notre village. Cette aide précieuse nous permettra de concrétiser notre projet.



La mise en place de cette signalétique devrait voir le jour durant le 2^e semestre 2019, une fois les travaux d'aménagement du champ de foire et du carrefour avenue de Bourgogne terminés.



Constamment à l'écoute de l'équipe d'enseignants à Marboz et des parents d'élèves, la commission des affaires scolaires vous présente ses multiples actions.

Offrir aux enfants un cadre scolaire le plus agréable possible

Renouvellement des outils informatiques afin de faciliter l'apprentissage.

Apport de mobilier pour améliorer le rangement du matériel pédagogique.

Entretien des locaux régulier par le personnel communal.

Proposer des aides aux diverses activités scolaires

Aide financière pour les fournitures scolaires.

Aide aux projets d'école (subventions pour les voyages scolaires de fin d'année).

Remise annuelle d'un dictionnaire à chaque élève de CM1.

Veiller à la sécurité des enfants aux entrées et sorties des écoles

Mise en place de barrières et d'un portail à l'école publique pour fermer totalement l'établissement et installation d'un système à badge, afin de



surveiller étroitement les entrées et sorties.

Les effectifs pour cette année scolaire sont en légère baisse sur l'ensemble des établissements scolaires de la commune (400 au total) mais devraient repartir à la hausse dans les prochaines années compte tenu des projets de construction en cours.

Les activités de la commission

Participation aux trois conseils d'école. Participation aux différentes assemblées générales des associations scolaires (sou des écoles publiques, association des parents d'élèves de l'école privées et OGECE organisme de gestion des écoles catholiques).

Présence forte aux différentes manifestations organisées, tout au long de l'année, par ces différentes associations, sur le village.

Pour le restaurant scolaire, proposer un repas et un service de qualité

Analyse et validation, par la commission, des menus proposés par le prestataire-fournisseur des repas

Veiller au bon équilibre de chaque repas
Un plat bio par repas

La commission est également très à l'écoute du fonctionnement du **Centre de Loisirs** dont les effectifs sont en constante augmentation ; un projet d'aménagement est en cours afin d'augmenter la capacité d'accueil de celui-ci et faciliter la prise en charge des plus petits, tant pour les temps péri-scolaires que pour le mercredi et les petites vacances. Des aides financières non-négligeables leur sont également apportées. Pour 2018, ce sont 17 227 Euros qui ont été versés au CDL.

Les adjoints de la commune



COMPOSITION DES COMMISSIONS

Commission Travaux neufs, Gestion des services techniques et des espaces verts :

Responsable : M. SOCHAY Hervé,
M. MARGUIN Christian,
M. MOREL Gérard,
Mme MOIRAUD Christelle,
M. GRANGER Julien,
M. ROBERT Luc,
M. JAILLET Christian.

Commission Voirie, Assainissement, Affaires agricoles, Environnement, Affaires économiques et urbanisme :

Responsable : M. PERDRIX Jacques,
Mme VITTE Marie-Christine,
M. POCHON Gérard,
M. NEVORET Benoît,
Mme MONINOT Céline,
M. ROBERT Luc,
M. DELIANCE Alexandre.

Commission Gestion et entretien des bâtiments communaux :

Responsable : M. MARGUIN Christian,
Mme JACQUET Elisabeth,
M. SOCHAY Hervé,
M. MOREL Gérard,
M. NEVORET Benoît,
M. GRANGER Julien,
M. JAILLET Christian.

Commission Sports Culture, Relations avec les Associations, Vie commerciale, Communication :

Responsable : Mme JACQUET Elisabeth,
Mme CHATELET Jocelyne,
Mme VITTE Marie-Christine,
Mme NAVARIN Cécile,
M. MOREL Gérard,
Mme MOIRAUD Christelle,
Mme POCHON Laurence,
Mme MONINOT Céline,
M. DELIANCE Alexandre.

Commission Scolaire et Centre de Loisirs :

Responsable : Mme CHATELET Jocelyne,
Mme JACQUET Elisabeth,
M. POCHON Gérard,
Mme NAVARIN Cécile,
Mme POCHON Laurence,
Mme REYDELLET Pamela.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

ACTIVITÉS

Le repas des anciens offert aux personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint a été organisé le samedi 8 septembre 2018. Cet après-midi, animé par Pascale et Gilou, s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

176 repas ont été préparés par "la Table Marbozienne" et servis par les membres du Conseil d'Administration du CCAS et leurs conjoints.



Les doyens de l'assemblée, Simone BONNET, Gilberte CHAMONAL, René MICHEL et René GUILLET ont été honorés par la Croix Rouge.

Le moment fort de 2018 : l'inauguration officielle de la résidence.

Cette réalisation est assurée par l'emprunt et la participation à hauteur de 400 000 € en subvention et 400 000 € de prêt à taux 0 par la CARSAT.

Le coût total des travaux s'élève à 1 600 000 €.



Comme chaque année, les membres du CCAS ont procédé à la distribution des colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus n'ayant pu assister au repas annuel. Ce sont 104 colis qui ont été distribués.

28 pensionnaires "Marboziens" de maisons de retraite ont reçu un ballotin de chocolat.

Un vrai moment de partage : le moment convivialité du mercredi 19 décembre. Il a rassemblé les résidents et les élus autour d'un verre et de friandises.

BUDGET

Le budget 2018 s'est élevé en dépenses et en recettes :

- pour la section de fonctionnement à 180 935 €
- pour la section d'investissement à 47 419.56 €.

RÉSIDENCE AUTONOMIE « SOLEIL »

Le bâtiment comporte 28 logements dont 24 studios et 4 T2. 3 studios et 1 T2 sont disponibles. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie ou Mme Jocelyne BUARD, responsable de la résidence.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la redevance s'élève à 419.50 € pour un studio et à 476.18 € pour un T2.

Des tables et des chaises ont été achetées pour renouveler le mobilier de la salle mise à disposition des familles et de l'association « Générations en Mouvement » pour un montant de 14 000 €.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame Isabelle VIEIRA a donné sa démission de ses fonctions de conseillère municipale. Elle a été remplacée au sein du Conseil d'Administration du CCAS par Monsieur Christian JAILLET.

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- Président : M. GESTAS Alain, Maire
Membres élus par le Conseil Municipal :
- Mme JACQUET Elisabeth, Vice-Présidente
 - Mme VITTE Marie-Christine
 - M. POCHON Gérard
 - Mme REYDELLET Pamela
 - M. JAILLET Christian

Membres nommés :

- M. MALIN Jacques, représentant les Associations Familiales
- Mme CONVERT Ghislaine, représentant les Associations de retraités et de personnes âgées
- Mme LAINEZ Marie-Ange, représentant les Associations de retraités et de personnes âgées
- M. RENOUD Noël, représentant les Associations de personnes handicapées
- M. PONCIN Bernard, représentant les Associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE (CA3B)



Inauguration du terrain synthétique



L'entreprise FAMY a débuté les travaux avec le décapage du terrain annexe et la réalisation du fond de forme ; ensuite, l'entreprise Parcs et Sport a pris le relais pour la réalisation de l'aire de jeux en synthétique.

Coût global pour les trois terrains synthétiques : 1 500 000 €, hors subventions du département et de la région.

PPRT

Une campagne de sensibilisation vient d'être engagée. A ce titre, les consignes de sécurité sont transmises aux populations directement concernées.

Sports

Inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement de l'ex CCCC, la réalisation du terrain synthétique a vu le jour cette année 2018.

La CA3B, en tant que maître d'ouvrage, a porté le projet conjointement avec 2 autres sites qui se trouvent à la Chagne à Bourg-en-Bresse et à Montrevel au stade de l'Huppe.

Pour notre commune, les travaux ont débuté le 30 juillet pour aboutir au 8 novembre 2018.

Les riverains du site de stockage « Storingy » bénéficient des mesures d'accompagnement réglementaires propres à chaque situation. Deux déconstructions devraient intervenir en 2019.

Assainissement

En ce qui concerne l'eau, au 1^{er} janvier 2019, la Communauté d'Agglomération exercera la compétence « eau potable » en direct pour les communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just, Cize et Pouillat. Sur le reste du territoire, les syndicats intercommunaux des eaux perdurent en étant composés pour partie de représentants de l'Agglomération.

Les modes de gestion du service de l'eau sont divers et le resteront. Les quatre syndicats des eaux ont choisi de confier la distribution de l'eau à des délégataires privés. Les contrats seront menés à leur terme. Pour les usagers concernés, il n'y aura aucun changement.

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
AIN

Des aides à Marboz

Notre commune est actuellement en Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sous l'égide de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse (CA3B), de même que les autres communes de l'ancienne Communauté de Communes du Canton de Coligny.

Cette opération, limitée dans le temps, a pour objectif d'améliorer les logements anciens du parc privé en apportant :

- des conseils gratuits et sans engagement, en particulier dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de l'adaptation des logements aux situations de handicap,



Fibre optique

- des aides financières accordées (sous condition de ressources) aux propriétaires occupants réalisant des travaux d'amélioration thermique ou d'adaptation de leur résidence principale,
- des aides financières accordées (sans condition de ressources) aux propriétaires de logements locatifs éligibles, anciens ou vétustes, ou de logements vacants destinés à la location, réalisant des travaux d'amélioration.

Pour vous informer, vous pouvez contacter SOLIHA Ain (anciennement PACT de l'Ain) – organisme spécialisé dans ce domaine et choisi pour animer cette opération :

- soit en vous rendant à l'une des permanences mensuelles, le 3^e mercredi de chaque mois en mairie de COLIGNY ou MARBOZ,
- soit en appelant directement SOLIHA Ain : Denis PERRIN, 04 74 21 02 01 mail : d.perrin@solihha.fr

Renseignements et inscriptions

Multi-accueil « Caram'bole »
et micro-crèche « Car'hibou »

Isabelle Badoux, directrice

Tél : 04 74 30 41 53.

Courriel : carambole@ca3b.fr.

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous

Liain
Centre de la
Fibre optique
de Coligny-Bény

Accédez au Très Haut Débit
à (Nom de votre commune) !

1 Giga
Internet Très Haut Débit
Téléchargement immédiat
Fichiers images-sons
Plein écran Vidéo

400 Mbps
Téléphonie
Fixe illimitée
TV HD/3D
TV sur la Net
Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

Petite enfance

Deux structures d'accueil pour la petite enfance

Le multi-accueil « Caram'bole » à Bénny et la micro-crèche « Car'hibou » à Domsure accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. « Caram'bole » dispose de 30 places, « Car'hibou » de 10 places. Les parents ont le choix entre un accueil régulier ou occasionnel du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, sauf le vendredi à 18 h. Les deux structures proposent des repas préparés sur place.

Le personnel est attaché au respect du rythme de développement des enfants.



Temps comptine Carhibou à Domsure



fête d'été Caram'bole à Bénny

Fonction	Agent	Adresse électronique	Coordonnées téléphoniques
DIRECTION			
Direction voirie	Thierry ROLLET	thierry.rollet@ca3b.fr	04 74 42 38 42
Techniciens de voirie	Hervé RICOL et Fabienne NEVERS		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Accueil	Christel VAILLER	christel.vailler@ca3b.fr	04 74 42 38 40 (standard)
ENVIRONNEMENT- ASSAINISSEMENT- INGÉNIERIE			
Technicien SPANC /études et programmation voirie ex-CCCC	Julien MICHEL	julien.michel@ca3b.fr	04 74 42 38 43
CULTURE			
Chargée de mission culture	Bérangère BULIN	berangere.bulin@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Musicienne intervenant en milieu scolaire	Aline JOANNON	aline.joannon@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Musicien intervenant en milieu scolaire	Didier JOANNON	didier.joannon@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Musicien intervenant en milieu scolaire	François PUTHET	francois.puthet@ca3b.fr	04 74 42 38 40
Multi-accueil Pom'cannelle (Saint Etienne du Bois)			
Directrice	Isabelle BASSET-JACQUINOD	pomcannelle@ca3b.fr	04 74 25 08 46
Directeur adjoint	Simon DEFIVES	simon.defives@ca3b.fr	04 74 25 08 46
Multi-accueil Caram'bole (Bény)/ Microcrèche Car'hibou (Domsure)			
Directrice	Isabelle BADOUX	carambole@ca3b.fr	04 74 30 41 53
Directrice adjointe	Nathalie JULLIEN		
Relais Assistantes Maternelles CaRAMel (Val-Revermont)			
Responsable	Carmen PEREIRA	relais.caramel@ca3b.fr	04 74 42 33 04
Animatrice	Marie-Jo HOORNE		
DÉCHÈTERIES			
Déchèterie de PIRAJOUX	Thierry MAYER	cccc-decheterie@orange.fr	04 74 47 32 14
Déchèterie de PIRAJOUX	Horaire d'hiver : du 1 ^{er} novembre au 31 mars Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h à 17h Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h	Horaire d'été : du 1 ^{er} avril au 30 octobre Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 14h à 18h Samedi : 9h à 18h	
Déchèterie de SIMANDRE	Horaire d'hiver : du 1 ^{er} octobre au 31 mars Lundi : 14h à 17h - Mercredi : 14h à 17h Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h	Horaire d'été : du 1 ^{er} avril au 30 septembre Lundi : 14h à 17h - Mercredi : 14h à 17h - Vendredi : 12h à 15h Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h	
Déchèterie de VAL-REVERMONT	Horaire d'hiver : du 1 ^{er} octobre au 31 mars Lundi : 14h à 17h - Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h Vendredi : 12h à 15h Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h	Horaire d'été : du 1 ^{er} avril au 30 septembre Lundi : 14h à 17h - Mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h Vendredi : 12h à 15h - Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h	

ÉCOLE DE MUSIQUE

MARBOZ-COLIGNY

Les professeurs de l'école de musique intercommunale Marboz-Coligny assurent des cours de solfège et d'instruments (dès la première année). Ces cours s'adressent à toute personne à partir de 7 ans, sans limite d'âge ni de niveau.

Les cours de solfège sont collectifs et les cours d'instruments sont individuels.

Instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, batterie et percussions.

Les élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, intègrent l'Orchestre Junior de l'école (dirigé par Laurent Paquelier), qui leur permet d'apprendre à jouer en groupe, sous la direction d'un chef. Ils pourront ensuite intégrer une harmonie (Music'harmonie ou l'Harmonie de Coligny).

Une audition des élèves de l'école et de l'orchestre junior a lieu chaque année, en février. Pour 2019, rendez-vous le **samedi 16 février, à 20h 15, à Marboz.**

Des classes de « découverte cuivres » ont été mises en place à Bény et à Saint-Etienne-du-Bois depuis septembre 2018.

Le 7 juillet 2019, l'Orchestre Junior participera au concert d'ouverture du **Festival de musique de Coligny.**

Pour tout renseignement :

Bernadette LOMBARD :
04 74 42 06 57 et 06 83 01 84 64
Isabelle MARECHAL :
06 82 24 67 10

Un service de transport à la demande pour l'ensemble des communes du territoire

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse va confier à partir du 1^{er} janvier l'exploitation de son service de transport à l'entreprise Keolis.

Ce contrat est l'occasion de proposer une offre de transport adaptée pour l'ensemble des communes du territoire avec une mise en place progressive dans le courant de l'année 2019.

Un service de transport à la demande sera mis en œuvre à partir des 75 communes du territoire dès qu'une personne le demande. Le départ a lieu sur plusieurs points d'arrêt du réseau de transport scolaire, des arrêts qui restent encore à identifier. Concrètement, l'utilisateur disposera d'une grille horaires et pourra appeler jusqu'à deux heures avant l'heure prévu (ou la veille pour le matin tôt) pour demander le service. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

Les itinéraires possibles sont définis par secteurs. L'arrivée ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur d'un même secteur dans une commune identifiée sur la carte ci-contre ou bien à Bourg-en-Bresse Carré Amiot.

Exemple : je pars de Curciat-Dongalon. Je peux aller à Saint-Trivier-de-Courtes, Montrevel-en-Bresse, Attignat ou Bourg-en-Bresse. Le retour peut se faire à Curciat-Dongalon à condition de le commander.

Le coût du trajet est celui d'un ticket de bus : 1,30 €, soit 2,60 € l'aller-retour.



Les autres éléments de l'offre de transport

- Sur le réseau urbain : le réseau actuel est conservé dans ses grandes lignes, moyennant quelques changements :
 - des bus jusqu'à 20h (au lieu de 19h30)
 - des horaires « vacances » seulement l'été
 - des bus jusqu'à Saint-Just
 - une navette gratuite pour desservir le centre-ville de Bourg-en-Bresse
- une application mobile pour favoriser le co-voiturage
- un service de location de vélos en libre-service



LA FORÊT

La forêt est un élément essentiel du paysage bressan, elle représente en moyenne 20% de la surface des communes de Bresse. Elle est aussi source d'activité puisque, dans l'Ain, la gestion des forêts, l'exploitation et la transformation de bois représentent près de 5 700 emplois.

Les forêts de la Bresse sont très majoritairement feuillues, les principales essences exploitées sont les chênes pédonculés et sessiles, souvent en mélange avec du charme. Le frêne, l'aulne et l'érable viennent parfois compléter les parcelles. D'autres essences peuvent aussi être trouvées là où un propriétaire a fait le choix de les implanter.

80% des parcelles de forêts de la Bresse sont du domaine privé. Les propriétaires ont la charge d'en assurer la gestion et l'entretien, ils sont 32 000 sur le secteur Bresse Dombes Revermont et plus de 12 000 rien que sur le secteur de CA3B.

Plusieurs problématiques persistent sur notre territoire. La première est liée à ce très grand nombre de propriétaires : le morcellement. 70% des propriétaires possèdent moins de 1 ha, parfois en plusieurs parcelles. Les conséquences sont multiples et vont de la difficulté de gestion au désintéressement du patrimoine boisé jusqu'à même la méconnaissance



des limites de leur propriété. Si une partie des propriétaires de forêt continue de les gérer avec soin, une autre partie ne réalise aucun entretien ou effectue des coupes qui mettent en péril leur avenir.

De nombreux organismes de conseils existent pour accompagner les propriétaires de forêt dans leurs démarches que ce soit la recherche de limite, l'estimation, la mise en vente de bois ou foncière. Parmi ceux-ci les Sylviculteurs Bresse Dombes Revermont, association de propriétaires forestiers, organisent, en plus de ces services, des réunions d'informations permettant aux propriétaires de se former à la gestion forestière.

Pour lutter contre les problématiques de morcellement et de mauvaise gestion des forêts, le Conseil Départemental a mis en place différentes aides finan-

cières incitant les propriétaires forestiers à mieux entretenir leur bois. Ces aides vont par exemple prendre en charge une partie des frais d'acte notarié, prendre en charge le coût de l'expert désignant les arbres à exploiter dans le bois et un travail est actuellement mené pour, dans les années à venir, aider les personnes souhaitant replanter des arbres dans leur parcelle de bois. L'ensemble de ces subventions sont soumises à condition (surface, type de forêt, choix d'arbres). N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'un organisme forestier.

JB Menendez - Sylviculteurs Bresse Dombes Revermont
Maison de l'Agriculture
4 avenue du Champ de Foire
01000 Bourg en Bresse
Tél. 06 43 63 78 08
mail : gsbdr@hotmail.fr

Frelon asiatique, le reconnaître

Frelon asiatique

- Tête foncée et face orange
- Thorax noir
- «Chaussettes jaunes»
- Abdomen noir avec une large bande orange

Frelon européen

- Tête orange
- Thorax noir et orange
- Pattes orange
- Abdomen jaune avec des dessins noirs

Le frelon asiatique mesure entre 2 et 3cm, il est plus grand que la guêpe (1,5cm) et plus petit que le frelon européen (3cm).

Le nid du frelon asiatique
De grande taille, il se situe à la cime des arbres et possède une ouverture latérale.

Que faire si je découvre un frelon asiatique ou un nid ?

Si vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez nous :

FUGDON 01 — 04.74.45.56.56
GDS 01 — 04.74.25.09.91

Envoyer votre photo à l'adresse ci-dessous, en précisant le lieu de l'observation :

gds01@cmre.fr

Ce réseau de surveillance est dédié au frelon asiatique.
Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

Le FUGDON et le GDS sont des organisations bénévoles agréées par l'Etat pour la lutte contre les nuisibles et maladies des plantes et animaux.

Avec le soutien du Conseil départemental de l'Ain

LA MÉDIATHÈQUE

Cette année encore, de nombreuses animations ont été proposées et ont connu un beau succès :

En février, soirée jeux de société, très appréciée des enfants et de leurs parents,

En mars, après-midi thématique « Madagascar » avec concert par Malagasy Guitar Masters dans le cadre du « Printemps des Arts »,



En juillet « partir en livres », la médiathèque s'est délocalisée au plan d'eau des Teppes pour un après-midi jeux en lien avec des livres pour enfants,

Clin d'œil à la coupe du monde avec tirage au sort d'un maillot et d'un ballon,



Pour la Saint Crépin, rencontre-dédicace avec Jean-Claude MILLET, un enfant du village venu partager ses anecdotes relatées dans son livre : « Dis-pépé, raconte-nous une histoire de quand tu étais petit »,

Dans le même temps et durant un mois, exposition photos « Marboz d'hier et d'aujourd'hui ».

Les animations traditionnelles ont été reconduites (1^{ère} page, conte, atelier pop-up, tapis lecture, accueil des classes des écoles...),

Pour terminer l'année, un **conte de Noël** a été présenté par l'équipe de la médiathèque à l'occasion du marché de décembre.



Régulièrement de nouveaux livres arrivent à la médiathèque. Venez les découvrir !

LE FLEURISSEMENT

Visite des membres du comité régional



Après avoir marqué, ces dernières années, les anniversaires de l'ESB, du club du 3^e âge, du club de basket, le comité de fleurissement a honoré en 2018 le soixantième anniversaire de l'amicale des donneurs de sang bénévoles.

LE COMITÉ DES FÊTES

◆ En route pour la 15^e...

Un spectacle aussi familial et poétique que spectaculaire, des vacanciers toujours plus nombreux et d'origines variées, une bodega incontournable dans la région... La 14^e édition de la Feria de Marboz a une nouvelle fois connu un immense succès cet été, récompensant les importants investissements consentis cette année par le comité des fêtes. La 15^e édition programmée en 2019 viendra marquer d'une pierre blanche le dévouement et l'abnégation de ses membres.



Le comité, qui ne s'endort pas sur ses lauriers et qui a enregistré l'arrivée de nouvelles forces vives, a ensuite proposé à l'automne ses traditionnelles **courses de la Saint-Crépin** et son très **populaire bal**. Le lendemain, le brouillard n'a pas fait fuir les quelque 200 gourmands venus participer à la **Marcheboz**, découvrir les produits du terroir et l'exposition de vieux tracteurs. Une Saint-Crépin qui devrait prendre de nouvelles couleurs l'an prochain.



N'hésitez pas à suivre la page facebook du comité (@comitedesfetesdemarboz) pour en savoir plus...

LES PROS DE MARBOZ

Après sa dissolution en 2015, l'**Union commerciale de Marboz a été recréée au mois de janvier 2018**. Les professionnels ont répondu présents. Les professionnels car « Les Pros de Marboz » ne représentent pas seulement les commerçants et artisans mais également les professions libérales et toutes les autres entreprises. **Pour une première année, le bureau se félicite d'avoir réuni 30 adhérents.**

L'intérêt premier de cette union commerciale est de recréer une véritable

cohésion entre les acteurs économiques du village après des années difficiles ou les fermetures de commerces se sont succédé.

Les pros de Marboz avaient à cœur de préserver le marché de Noël et c'est chose faite. De plus, cette année était une première car le marché devait être clôturé par un feu d'artifice, qui n'a pu être tiré à cause de la pluie, de quoi entrer dans la période des fêtes en lumière !

Les Pros de Marboz proposent toujours l'opération « A deux pas mon commerce », organisée par la CCI. Au mois d'octobre l'union commerciale a adhéré au « chèque tonic ». Des chèques cadeaux, acceptés dans toute la région nord de Bourg-en-Bresse.

Cette année est une année de lancement et les projets arriveront avec le temps et les idées de chacun. Les adhérents étant de plus en plus présents et actifs, un bel avenir se profile et une véritable dynamique voit le jour !

L'ÉCOLE PUBLIQUE

A l'école publique, l'année scolaire s'est terminée sur une batucada à laquelle ont participé les 180 élèves de la maternelle au CM2.

2 classes transplantées ont également été organisées : à Joudes dans un « American village » pour les classes de CM1 et CM2 pendant 4 jours et à Giron pour les classes de GS et CE2.

Pour cette année, dans le cadre de la semaine du sport scolaire, les 8 classes ont fait la traditionnelle course coopérative à l'élastique au stade le jeudi 27 septembre (272 km parcourus). Grâce au Sou des écoles, ce sont 5 classes qui partiront de nouveau en classe transplantée : Lelex (MS et GS) et en Ardèche (CE2, CM1, CM2).

Nous continuerons à faire des rencontres sportives avec les écoles du secteur (orientation, jeux d'opposition, futsal, athlétisme ...) et les CE1 bénéficieront de 10 séances à la piscine de Montrevel. Toujours soucieuses du bien-être des enfants, nous travaillons sur la gestion des conflits, la tolérance et le vivre ensemble. De bonnes conditions dans un lieu apaisé sont indispensables pour une acquisition sereine des savoirs pour bien faire grandir tous ces futurs adultes.



SOU DES ÉCOLES LAÏQUES

DE MARBOZ



Comme vous le savez peut-être le but du sou est d'assurer le prolongement et l'action de l'école publique et d'aider à l'amélioration de la vie matérielle et du bien-être des enfants. Nous tenons à constituer un lien entre les parents, le corps enseignant et la municipalité mais également nous associer au développement de la vie du village par nos différentes manifestations.

Une trentaine de parents d'élèves et enseignants composent le conseil d'administration du sou des écoles publiques de Marboz. Notre association loi 1901 peut également compter sur le soutien et l'aide de nombreux parents lors des manifestations. Afin de réaliser un maximum de projets pour les enfants, le sou des écoles organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations.

- La vente de tartes sucrées et salées lors de la fête de la Saint Crépin
- L'organisation d'un quine loto en décembre à la salle des fêtes
- Une vente de fromage fort et de reblochons au cœur du village en février prochain en partenariat avec la Crèmerie de Marboz
- Un vide grenier : cette année rendez-vous le 14 avril 2019 sur le terrain stabilisé

Bien évidemment, toute l'équipe du sou se fera un plaisir de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur lors de nos manifestations. Mais également au sein de nos commissions pour ceux qui souhaiteraient nous rejoindre.



ÉCOLE SAINT JOSEPH

182 avenue de Bourgogne - 01851 MARBOZ
04 74 42 36 20
stjosephmarboz@free.fr
www.ecolestjosephmarboz.com

Pour l'année scolaire 2017-2018 ce sont près de 140 élèves qui ont rejoint les rangs des cinq classes de l'école.

Au programme, nos activités traditionnelles comme le cross avec les collégiens, le concours de crèches, le carnaval, les visites à la médiathèque avec l'opération « Dis-moi 10 mots », la Saint Joseph, ont rencontré un vif succès.

Un accent particulier a été porté sur « l'écriture et l'art d'écrire ». Les élèves ont participé à l'écriture du journal du collège ; ils ont écrit des cartes et ont participé à une semaine « festival du livre ». Ils ont également rencontré Sophie GENIN (CRILJ) pour des ateliers d'écriture avec entre autres le thème du tiroir secret. Les CM ont découvert l'histoire de l'écriture au musée de Brou.

Les élèves se sont mobilisés avec leurs enseignantes pour les Commémorations du 11 novembre et du 8 mai.



Les maternelles et CE2/CM1 ont renouvelé leur projet « jardinage et vente de plants ». L'école a reçu le 2^e prix au concours départemental « Graines de l'Ain ».

Durant l'année, les élèves de maternelles des deux écoles se sont rencontrés pour partager deux moments de danse.

L'année s'est terminée avec les sorties scolaires au cirque pour les maternelles et GS/CP, à la grotte de Cerdon et son parc préhistorique pour les plus grands.

OGEC

ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



Construction d'un local chaufferie à l'école.



Installation d'un visiophone au portail du collège.

L'Ogéc a pour mission d'assumer juridiquement la gestion des deux établissements qui composent l'Ensemble Scolaire Saint Pierre-Saint Joseph de Marboz.

Directions pour les deux établissements :

- Chef d'établissement Collège et coordinateur : M. Nicolas CLAIR
04 74 51 01 71
- Chef d'établissement Maternelle et Primaire : Mme Cécile MARQUIS
04 74 42 36 20
- Présidente : Dominique ROBERT

Effectifs à la rentrée 2018 :

106 élèves au collège, 123 au primaire.

Concernant les investissements, l'Ogéc a acheté une armoire froide positive pour la cantine, renouvelé du matériel informatique et fait changer des volets roulants. Un chauffage central au gaz de ville a été installé à l'école. La salle de classe des CM1 CM2 a été entièrement refaite. Enfin, des travaux de réfection des façades ont débuté au collège.

L'Ogéc remercie encore une fois chaleureusement tous les parents, professeurs et artisans pour leur implication dans la vie de l'ensemble scolaire.

Tarifs 2018-2019 (sous réserve de modification)

CONTRIBUTION DES FAMILLES

par mois sur 10 mois. Dégressif selon le nombre d'enfants.

	Collège St Pierre	Ecole St Joseph		TPS
		primaire	maternelle	
1 ^{er} enfant	51 €	43 €	40 €	36 €
2 ^e enfant	39 €	33 €	31 €	26 €



L'année 2018 a été particulièrement riche en projets et rencontres.

- Semaine d'intégration en Vanoise : C'est une tradition, mi-septembre, tous les élèves de 6^e partent sous la responsabilité de Mme Convert pour un séjour à Peisey Nancroix.



- Des élèves à l'honneur : Noah Bernard a terminé premier de toutes les classes de 6^e au concours organisé par l'Association des Anciens Maires et Adjoints de l'Ain, et Nicolas Jean 4^e pour le concours national de la Résistance.



- Voyages culturels : Les 4^e et 3^e sont allés à Verdun puis à Paris (visite de l'Assemblée Nationale). Les élèves germanistes sont partis 5 jours à Stuttgart.
- Cours découverte : Certains collégiens ont suivi un cours animé par Mme de Vesvrotte sur saint Exupéry. Le point final de ces rencontres a été un baptême de l'air à l'aérodrome Terre des Hommes.

- Reprise des ateliers artistiques : Depuis la rentrée, les élèves travaillent sur un projet théâtre et chorale portant sur « la France d'une guerre à l'autre » en lien avec les commémorations.

261 route du Collège
01851 MARBOZ
04 74 51 01 71
www.st-pierre-marboz.wix.com/college

L'APEL

L'APEL est une association de parents d'élèves qui organise des manifestations afin de financer les sorties scolaires, la kermesse et diverses activités et fournitures pour les enfants.



Rendez-vous :

- Samedi 9 mars pour le spectacle de magie
- Dimanche 5 mai pour la vente de tartes
- Dimanche 30 juin pour la kermesse
- Vendredi 20 décembre pour la veillée de Noël

CENTRE DE LOISIRS

LES MARMOZ

C'est une association affiliée à Familles Rurales. **Les quatorze parents bénévoles portent cette structure avec quatre salariées** : Virginie MONIN, directrice depuis mars 2018, Brenda COSTANZO embauchée en mai, Gaëlle GERMAIN et Marie-Véronique BERTON, animatrices. Elles sont soutenues par du personnel supplémentaire pendant les vacances.

En référence au projet éducatif, **nous avons renouvelé le séjour neige pour quatorze enfants âgés de 9 à 15 ans**. En 2019, nous envisageons de le proposer également aux enfants de 6-8 ans avec une initiation au ski de fond.

Durant l'été et sur le thème de l'art, des sorties notamment au Parc de la Tête d'Or et à Chalon dans la rue leur ont permis de découvrir des spectacles. Le mois de juillet s'est terminé par une journée colorée, photo à l'appui et par une chorégraphie apprise avec une animatrice formée à l'expression corporelle.

Les collégiens du Boz'Club se sont retrouvés notamment lors du camp et au Parc des Combes pour monter dans des manèges à sensation. Ils organisent les thèmes des soirées du vendredi soir avec la présence de Brenda COSTANZO. A la rentrée de septembre, elle est allée à leur rencontre pour se présenter dans les collèges de Marboz et de Coligny.



Infos pratiques :

- Ouverture lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 45 – mercredi de 7 h à 18 h 30.
- Contact au 04 74 51 45 44

Pour plus d'informations : <https://www.facebook.com/lesmarmoz>

Agenda : L'assemblée générale se tiendra le samedi 9 février 2019 à 10 h 30 à la salle des Hariboz' (algeco) du centre de loisirs. Une conteuse de la médiathèque proposera de lire des histoires aux enfants dans la salle du centre de loisirs. De nouveaux projets pour l'été 2019 vous seront présentés. Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous serons ravis de vous accueillir !

COLLÈGE LE GRAND CÈDRE

À COLIGNY

- Les 16 classes de la 6^e à la 3^e accueillent 400 élèves.
- Langues vivantes enseignées : anglais, allemand, espagnol.
- Options : ouverture sur le monde du travail, latin, grec, athlétisme.
- Ateliers : cinéma, presse, lecture, chorale
- Activités sportives : tennis, ski, hand, vtt, cirque, athlétisme...
- Dispositifs particuliers : remédiation, tutorat

Contactez-nous au 04 74 47 33 80
ou par mail ce.0011071j@ac-lyon.fr

MUSIC'HARMONIE

En 2017/2018, Music'harmonie a proposé un concert de Nouvel An en collaboration avec l'harmonie de Saint-Nizier-le-Bouchoux. Elle a participé au concert intercommunal à Villemotier avec l'harmonie de Coligny et à la fête de la musique de Marboz avec la Cantavive.

Mais le projet de l'année fut pour l'association, la préparation et la **présentation du spectacle créé par Périne Névolet « Là où tout a commencé »**. L'objectif était de rassembler sur scène musiciens, chanteurs et comédiens de Marboz ou



d'ailleurs, musiciens de l'harmonie ou pas. Deux représentations ont eu lieu les 7 et 8 juillet.

Devant le succès rencontré et la motivation des participants, **nous vous présenterons un nouveau spectacle musical et théâtral les 11 et 12 mai 2019** à la salle des fêtes de Marboz.

Si vous êtes musicien, quel que soit votre niveau et que vous souhaitez intégrer le groupe, votre présence sera toujours la bienvenue.

Les répétitions ont lieu le mercredi ou le vendredi à 20h30.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec Isabelle Maréchal au 06 82 24 67 10 ou par mail isamarechal01@orange.fr



LA CANTAVIVE

Notre chorale à quatre voix se réunit chaque semaine, sous la direction du chef de chœur professionnel Roland Meneguz, pour travailler un répertoire sacré, profane, gospel et chansons françaises.

Nous avons donné plusieurs concerts en 2018 :

- le 24 mars, à la salle des fêtes de Marboz avec le groupe Santiano,
- le 11 juin, à la co-cathédrale de Bourg en Bresse pour les **mardis de l'orgue avec la chorale Estrella**,
- le 18 juin, sous les halles du marché à Marboz à l'occasion de la **fête de la musique** avec Music'Harmonie et les enfants du centre de loisirs « les Marboz ». Dans le cadre des rencontres intergénérationnelles, quatre choristes



Lors de notre dernier concert à Nanc les St Amour, il manquait Ginette Ponsot et Dominique Dubois

sont intervenues pour apprendre quelques chants aux enfants, ce qui a motivé leur participation à cette fête.

- le 30 septembre, à Nanc les St Amour, sur invitation du Comité de restauration des édifices religieux.

Vous aimez chanter, même si vous ne connaissez pas la musique, venez nous

rejoindre le mardi soir de 20 à 22 heures à la salle de musique (derrière la mairie) ; vous apprécierez de partager la joie du chant choral.

Contact de la Présidente
Sylviane Berthet,
Tél. 04 74 51 05 44 / 06 08 75 05 08

LOS BRICOLOS

BLÉROS, REVERMONTOS, BRESSANOS Y SAÔNÈS



Notre devise : jouer avec émotion et passion pour illuminer les cœurs !!!
Notre objectif : aller vers les autres et faire de nouvelles rencontres.
Nos valeurs : respect de l'autre, humilité, esprit d'équipe
Nos qualités : motivation, sérieux, joie de vivre

Los Bricolos est un orchestre de rue ou banda de Marboz, créé lors de la deuxième Feria de Marboz. Il est constitué de 23 Bricolas, Bricolettas, Bricolos et Bricolettos dotés d'une solide formation musicale, bénévoles et regroupés en association.

Ils sont issus de communes de la Bresse, du Val de Saône, du Revermont et de Bourgogne.

En 2019, nous travaillerons sur des sites divers et variés pour nos stages, répétitions et formations.

De plus, nous utiliserons une salle ou la cour de l'ancienne école mise à disposition par la municipalité le dimanche 4 fois.

Notre carnet est déjà bien rempli pour 2019, nous nous déplacerons dans le 01, le 42, le 71 et le 69.

Notez notre soirée Tapas et Musique tant attendue des Festayres qui se fera le samedi 1^{er} juin à Malafretaz

Nous serons là pour la Feria de Marboz 2019 ceci dès le vendredi soir.

Nous comptons fermement continuer à mettre le feu lors d'anniversaires, de festivals, de fêtes de conscrits, de marchés de Noël, de mariages, de rencontres sportives, et de férias.

Nous recruterons quelques musiciens en 2019...

Contactez Carlotta :
carlotta.bricolos@gmail.com
Et sur Facebook
à Banda Los Bricolos !

EVERYDANCE SONORISATION

Président : Yvan PAUGET.
Trésorier-Secrétaire : Pierrick PAUGET

Notre équipe :

- Yvan pour la partie lumière et technique,
- Pierrick aux platines, au micro et à la sonorisation,
- Amaury pour la partie logistique et technique,
- Ludo pour la partie communication et logistique,
- Steve et Bastien pour la partie logistique,
- Allan seconde Pierrick au micro.

2018 a été encore une excellente année pour EveryDance Sonorisation, avec l'animation de la Plaza Dance Floor à la Feria.

Toutes les Associations de la commune nous ont fait confiance :

- pour l'animation de leur bal : merci au Tennis Club, au Speed Quad 01, aux conscrits, au Bozmar Team 01, au Club des Jeunes et au Comité des Fêtes !!!
- pour la sonorisation du gala de danse : merci à Gym pour Tous !!!

Notre soirée « AINSOMNIAC » est toujours au programme avec des nouveautés, comme chaque année.



Pour tous renseignements :
06 37 42 43 66